MAISON DU DÉPARTEMENT
DE TREIGNAC

un accompagnement personnalisé et gratuit

Place Jean Moulin 19260 TREIGNAC

05 19 07 80 10

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Baisse d'audition ?
Sourd ou malentendant ?

CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT

LA MAISON DU DÉPARTEMENT VOUS ACCOMPAGNE

Pour remplir un dossier administratif, obtenir un formulaire ou bénéficier d'une aide, trouver le bon interlocuteur pour vos projets ou une solution à votre situation.

DES PERMANENCES GRATUITES POUR VOUS CONSEILLER...

Les Maisons du Département mettent à votre disposition des permanences gratuites d'information et de conseils, assurées par des spécialistes, quel que soit le domaine :

- EMPLOI, FORMATION, INSERTION
- SOLIDARITÉ, AIDES À LA PERSONNE
- DROIT
- LOGEMENT
- ENFANCE, JEUNESSE
- PRÉVENTION

ADAPAC (Association Départementale d'Aide à Domicile Aux Personnes Agées de la Corrèze), Assistante Sociale du Conseil Départemental, Familles Rurales, ADIL (Association Départementale d'Information sur le Logement), Missions locales, ... : chaque Maison du Département dispose de permanences en fonction des disponibilités des spécialistes et des dispositifs accessibles sur son territoire. Contactez la Maison du Département la plus proche de chez vous pour en connaître le détail.

... ET UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ, AVEC L'ACCÈS À L'ENSEMBLE DES ORGANISMES PUBLICS

La Maison du Département vous permet aussi de bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour faciliter vos démarches de la vie quotidienne. L'animateur répond à vos questions. Il analyse votre situation et vous oriente vers les services publics adaptés. Il peut aussi vous aider à la constitution d'un dossier, au remplissage de formulaire et pour prendre des rendez-vous auprès de divers services publics. Il peut aussi vous proposer un accompagnement numérique pour vos démarches en ligne*.

*Exemples de démarches possibles sur place, seul ou avec notre conseiller :

Permis de conduire / demande ou renouvellement de papiers du véhicule, pièces d'identité ou encore accès à l'ensemble de vos droits : demande de relevé de carrière, retraite, assurance maladie, habitat, primes d'activité, aides sociales, inscription aux transports scolaires ou demande de bourses, dispositifs d'accès à l'emploi, etc.

LES ORGANISMES ACCESSIBLES À LA MAISON DU DÉPARTEMENT

Les aides départementales

En matière d'habitat, d'aides sociales, inscriptions aux transports scolaires, demande de bourses, associations...

www.correze.fr

Finances Publiques

Accompagner les usagers dans les déclarations d'impôts en ligne.

www.impots.gouv.fr

Point Relais CAF

Demande de prime d'activité en ligne, droits et paiements, aide au logement.

www.caf.fr

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Consulter vos remboursements, télécharger vos formulaires, attestations, etc.

www.ameli.fr

Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

Relevé de carrière, formulaires, rendez-vous par l'intermédiaire de la borne Visio Guichet.

www.lassuranceretraite.fr

Mutualité Sociale Agricole

Prime d'activité en ligne, déclaration préalable à l'embauche d'un salarié...

www.msa-limousin.fr

Corrèze Boost Emploi

Pour les jeunes de 17 à 30 ans en recherche d'emploi.

www.correzeboostemploi.fr

Point Relais FEPEM

Informations généralistes, orientation et documentation.

www.particulieremploi.fr

France Travail

Consulter des offres, s'inscrire, actualiser sa situation, rechercher des formations, imprimer des CV et/ou lettres de motivation...

www.pole-emploi.fr

Agence Nationale des Titres Sécurisés

Démarches liées à votre véhicule, votre permis de conduire ou vos pièces d'identité.

www.ants.gouv.fr

UN POINT MULTIMÉDIA À VOTRE DISPOSITION

Des équipements informatiques permettant de réaliser vous- même vos travaux de bureautique (ordinateurs, imprimantes, photocopieur) : CV, courriers, affiches, etc.

Nb. L'accès à l'espace multimédia se fait sur inscription auprès de l'accueil. Un justificatif d'identité vous sera demandé

lors de la première utilisation.

DES ÉQUIPEMENTS POUR LES ASSOCIATIONS ET LES COLLECTIVITÉS

Des salles de réunion et/ou des bureaux sont mis à disposition des associations sauf pour les réunions à but politique, syndical ou religieux.

CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT

WWW.CORREZE.FR/MDD

MON AIDE-MÉMOIRE POUR QUE MON DÉPLACEMENT SOIT EFFICACE,

JE PRÉPARE MON RENDEZ-VOUS !

Pour mon dossier d'Assurance Maladie (AMELI)

- Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
- Mon code confidentiel

Pour mon dossier d'assurance retraite (CARSAT)

- Mon n° de sécurité sociale
- Une adresse mail et mot de passe

Pour mon dossier MSA

- Mon n° de sécurité sociale
- Mon code confidentiel
- Mes 3 derniers bulletins de salaire
- Mon dernier avis d'imposition

Pour mon dossier CAF

- Mon n° d'allocataire (sur courrier CAF)
- Mon code confidentiel à 8 chiffres
- Mes 3 derniers bulletins de salaire
- Mon dernier avis d'imposition

Pour mon dossier Pôle Emploi

- Mon n° d'identifiant
- Mon mot de passe
- Un CV papier ou sur clé USB

Pour mon dossier CORREZE BOOST EMPLOI

- Un CV sur papier ou sur clé USB

CORREZE
LE DÉPARTEMENT

RETROUVEZ LES AUTRES MAISONS DU DÉPARTEMENT ET INFORMATIONS

SUR WWW.CORREZE.FR/MDD